



Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin  
7000, rue Marie-Victorin, local E-017  
Montréal, Québec  
H1G 2J6  
Téléphone : 514-325-0150, poste 2427  
Télécopieur : 514-328-3815

---

## PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE SPÉCIALE

### Tenue à la salle Désilets, le 07/10/2015

---

#### Ordre du jour<sup>1</sup>

[Constatée à 12h39]

##### 0.0 Ouverture

- 0.1 Animation et secrétariat
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour

##### 1.0 Grève

- 1.1 Plénière
- 1.2 Plan d'action

##### 2.0 Revendication

##### 3.0 Varia

##### 4.0 Levée

[Constatée à 15h15]

---

#### 0.0 Ouverture

Laurence Gauvin propose l'ouverture de l'assemblée générale

Appuyé par Chanel Fortin

*Adopté à l'unanimité*

#### 0.1 Animation et secrétariat

Chanel Fortin propose :

Que François Pinet Forcier soit à l'animation et que Amélie Poirier soit au secrétariat et que Rafik Bentabel soit responsable au balcon

Appuyé par Valérie Berthiaume

1

Tel qu'adopté en point 0.2

*Adopté à l'unanimité*

## **0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Laurence Gauvin  
Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
  - 0.1 Animation et secrétariat
  - 0.2 Adoption de l'ordre du jour

### 1.0 Grève

- 1.1 Plénière
- 1.2 Plan d'action

### 2.0 Revendication

### 3.0 Varia

### 4.0 Levée

Appuyé par Sabrina D'Amour

*Adopté à l'unanimité*

---

## **1.0 Grève**

### **1.1 Plénière**

Laurence Gauvin propose de passer directement au point 1.2 Plan d'action

Chanel Fortin appuie

*Adopté à majorité*

### **1.2 Plan d'action**

Valérie Berthiaume propose une plénière sur la possibilité d'une grève le 5 novembre  
Thierry Bauvais-Gentile appuie

*Adopté à majorité*

Valérie Berthiaume propose :

Considérant que la manifestation nationale de l'ASSÉ aura lieu le 5 novembre

Considérant que les enseignant-e-s risquent de tenir une de leur journée de grève le 5 novembre

Considérant qu'il est impératif de montrer une opposition massive au gouvernement

Considérant l'arrogance du gouvernement face aux revendications des travailleurs et travailleuses de la fonction publique

Que le SECMV soit en grève le 5 novembre

Que soient exclus les cours de la formation continue et les cours au pavillon Namur et Bélanger

Jean-Michel Laforce appuie

Proposition d'amendement par Laurent Valade: Que l'on biffe <<Que soient exclus les cours de la formation continue et les cours au pavillon Namur et Bélanger>>

Laurie Morin appuie

*Battue à majorité*

Retour sur la principale :

Proposition d'amendement par Laurence Gauvin : Ajouter << que les stages soient maintenus >>

Anne-Marie Dubeau appuie

*Adoptée à majorité*

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Considérant que la manifestation nationale de l'ASSÉ aura lieu le 5 novembre

Considérant que les enseignant-e-s risquent de tenir une de leur journée de grève le 5 novembre

Considérant qu'il est impératif de montrer une opposition massive au gouvernement

Considérant l'arrogance du gouvernement face aux revendications des travailleurs et travailleuses de la fonction publique

Que le SECMV soit en grève le 5 novembre

Que soient exclus les cours de la formation continue et les cours au pavillon Namur et Bélanger et que les stages soient maintenus.

*Adoptée à majorité*

Jean-Michel Laforce propose qu'il y ait une plénière de 30 minutes sur la proposition suivante :

Considérant les conditions de travail déplorables que les travailleurs et travailleuses de l'État se font offrir par le gouvernement libéral

Considérant les mesures d'austérité du gouvernement qui nous touchent directement

Considérant le décret imminent qui imposera un contrat de travail à la fonction publique en plus de supprimer tous leurs moyens de contestation

Considérant les sanctions importantes auxquelles les travailleurs et travailleuses de l'État font face en ne respectant pas le décret

Considérant le mépris général du gouvernement du Québec face à la démocratie

Que le SECMV tienne 3 jours de grève suite à:

- l'adoption par l'assemblée nationale d'un décret forçant le retour au travail de travailleuses et travailleurs de la fonction publique ou parapublique

ou

- l'atteinte d'un plancher de 20 000 étudiant.e.s ou travailleuses et travailleurs en grève générale illimitée.

Que soient exclus les cours de la formation continue, les cours au pavillon Namur et Bélanger et les stages

Que l'on organise une assemblée spéciale de grève au courant des trois jours.

Que l'ordre du jour de cette assemblée soit :

0.0 Ouverture

0.1 Adoption du présidium

0.2 Adoption des procès-verbaux

0.3 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Plan d'action

1.1 Grève

2.0 Revendication

3.0 Varia

#### 4.0 Levée

Chanel Fortin appuie

Magali Fadoul Propose d'allonger la plénière de 15 minutes

Chanel Fortin appuie

Sabrina D'Amour propose l'amendement : remplacer 15 minutes par 30 minutes

Coralie Apollo appuie

248 Pour

229 Contre

61 Astentions

*Adopté à majorité*

Retour sur la proposition telle qu'amendée

Allonger le plénière de 30 minutes

*Adoptée à majorité*

Jean-Michel Laforce propose :

Considérant les conditions de travail déplorables que les travailleurs et travailleuses de l'État se font offrir par le gouvernement libéral

Considérant les mesures d'austérité du gouvernement qui nous touchent directement

Considérant le décret imminent qui imposera un contrat de travail à la fonction publique en plus du supprimer tous leurs moyens de contestation

Considérant les sanctions importantes auxquelles les travailleurs et travailleuses de l'État font face en ne respectant pas le décret

Considérant le mépris général du gouvernement du Québec face à la démocratie

Que le SECMV tiennne 3 jours de grève suite à:

- l'adoption par l'assemblée nationale d'un décret forçant le retour au travail de travailleuses et travailleurs de la fonction publique ou parapublique

ou

- l'atteinte d'un plancher de 20 000 étudiant.e.s ou travailleuses et travailleurs en grève générale illimitée.

Que soient exclus les cours de la formation continue, les cours au pavillon Namur et Bélanger et les stages

Que l'on organise une assemblée spéciale de grève au courant des trois jours.

Que l'ordre du jour de cette assemblée soit :

- 0.0 Ouverture
- 0.1 Adoption du présidium
- 0.2 Adoption des procès-verbaux
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.0 Plan d'action
- 1.1 Grève
- 2.0 Revendication
- 3.0 Varia
- 4.0 Levée

Chanel Fortin appuie  
*Adoptée à majorité*

Raïnari Castro propose  
Qu'à la suite d'un décret, le SECMV organise une manifestation, pendant les trois jours de grève, avec les autres syndicats locaux et nationaux.  
Sabrina D'Amour appuie  
*Adopté à majorité*

Laurence Gauvin propose :  
Que le SECMV s'oppose à la reprise de cours.  
Sabrina D'Amour appuie

*Adopté à majorité*

Véronique Gagnon propose :  
Que les étudiant-e-s de Marie-Victorin supportent les enseignants et enseignantes en adoptant les mêmes jours de grève qu'ils et elles ont voté, et cela sans reprise.  
David Jules appuie

Demande de comptage  
253 Pour  
146 Contre  
81 Abstentions

*Adopté à majorité*

Jean-Michel Laforce propose :  
Que le SECMV organise un bed-in au Cégep du 4 au 5 novembre  
Laurence Gauvin appuie

*Adopté à majorité*

---

## **2.0 Revendications**

---

## **3.0 Varia**

## **4.0 Levée**

*La levée est constatée à 15h15*